

Salon funéraire et église paroissiale : quelques clarifications



Un « service funéraire » à l'église paroissiale et une cérémonie d'adieu au salon funéraire sont deux choses différentes. Le prêtre ne fait pas de « service chanté » au salon funéraire, il s'y rend pour une prière, une cérémonie d'adieu ou une célébration de la parole, lorsqu'une famille fait ce choix.

Convier parents et amis à l'église pour la célébration des funérailles d'un proche, c'est un geste de foi qui a une grande richesse de signification. C'est prendre le chemin de Celui qui a dit : « *je suis la résurrection et la vie.. celui qui croit en moi vivra* ».

L'Eucharistie célébrée lors des funérailles à l'église porte un message d'espérance très fort. L'Eucharistie est la plus grande prière qu'on puisse offrir à celui ou celle qui nous quitte en plus d'être l'hommage ultime.

Une telle célébration est réservée à l'église paroissiale. La tentation de vouloir faire vite et d'esquiver ces grands rendez-vous communautaires amène à se priver de grands moments d'amitié et de réconfort. Les « fast food funéraires » sont tentant à une époque où la vitesse prime, mais ce n'est pas meilleur que les « fast food culinaires » pour la santé humaine et spirituelle.

Dire merci, rendre grâces au Seigneur pour le passage d'une personne dans notre vie, c'est inscrire dans nos vies des moments inoubliables et témoigner d'une grande noblesse de cœur.

Le salon funéraire remplace la maison familiale qui autrefois était le lieu d'exposition du corps et d'accueil des proches. Les choses ont bien changé depuis cette époque. Le salon funéraire a pris une grande place dans notre société, des cérémonies d'adieu s'y célèbrent, mais c'est à l'église paroissiale que se célèbre la liturgie des funérailles.

« Sur le seuil de sa maison notre Père t'attend et les bras de Dieu s'ouvriront pour toi » (chant de funérailles).

Ces quelques précisions ont pour but d'éviter les ambiguïtés et d'aider à faire des choix judicieux dans ces moments éprouvants de la vie.

*Les prêtres des paroisses Marie-Immaculée et de l'Ange-Gardien
Germain Gagnon, Léonard Kapia, André Mwamba, René Théberge*